

Le Pancracien

Bulletin municipal n°33
Année 2019





A l'heure d'achever le mandat que vous nous avez confié, à l'équipe municipale et à moi-même, il y a lieu de dresser un rapide bilan et de mesurer le travail réalisé depuis 2014.

Nous avons réalisé entre 2014 et 2019, ce à quoi nous nous étions engagés.

Toutes ces actions se sont inscrites dans la volonté d'assurer à notre commune le développement qui lui est nécessaire, tout en préservant son identité. Nous avons répondu aux besoins des Pancratiens et préparé l'avenir de notre commune en alliant bonne gestion, sens des réalités et dynamisme.

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne école (et ancienne mairie) ne seront réalisés qu'en 2020 en raison de retards dus aux études de réalisation et à la disponibilité des entreprises.

Le recensement de la population sera effectué dans notre commune *du 16 janvier au 15 février 2020*. Je vous invite à lire en dernière page de ce bulletin, toutes les informations utiles relatives à cette opération de recensement.

A titre personnel et après réflexion, j'ai décidé de ne pas être candidat aux prochaines élections municipales en mars 2020.

Je tiens à remercier mes collègues élus, les adjoints et conseillers municipaux.

Je remercie également tous ceux qui participent à la vie associative, ainsi que tous les agents de la collectivité qui assurent les services indispensables à la vie de la commune.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite une bonne année 2020, une bonne santé, une pleine réussite professionnelle et la réalisation de vos projets.

***Je vous convie à venir nombreux à la cérémonie des vœux
le vendredi 17 janvier 2020 à 18h30, à la salle des fêtes.***

Cordialement
Roger BRIENS

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

DÉMOLITION - TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
DRAINAGE - TRANSPORTS

Gérard JOUVIN

Le Bourg - 50400 SAINT-PLANCHERS

Tél. 02 33 51 67 37

BAUCHÉ MÉTALLERIE
métallerie marine.

02. 33. 50. 31. 82.
06. 48. 64. 76. 85.

284 Route de Villedieu,
50400 SAINT PLANCHERS.
vincentbauche@yahoo.fr

METAL - INOX - ALUMINIUM
PEBRE - FLAIBANDE

Enlèvement gratuit des véhicules

Centre VHU agréé Pièces détachées de ré-emploi

02 33 48 33 53

www.casse-auto-france.com

**CASSE AUTO
ST-JAMES**



AUTOROUTE A84 (sortie 32)

Achat vente - véhicules accidentés Vente de pneus occasions et neufs

Menuiserie
RESBEUT



ZI de la Mare
BP 504
50205 COUTANCES Cedex
Tél. : 02 33 76 71 03
Fax : 02 33 76 71 08
E-mail : technotelsav@orange.fr



Sommaire

Le mot du maire.....	3
Infos pratiques.....	6-7
Finances.....	8
Travaux.....	9
Intercommunalité.....	10
Vitrine.....	11
Vie citoyenne.....	12 à 14
Spécial déchets.....	16-17
Vie communale et scolaire.....	18-19
ALSH.....	20-21
Théâtre « le Feu aux Planches ».....	22
Autour du tricot.....	23
APE (Association des Parents d'Elèves).....	24
AGV (Association Gymnastique Volontaire).....	25
Nature et Loisirs.....	26
Absolutely Country.....	27
Comité de jumelage.....	28
Club du Gai Jeudi.....	29
Les Chasseurs à l'Arc.....	30-31
ACN (Autos Courses Normandes).....	32
Association des Anciens Combattants.....	33
Le repas des Aînés.....	34

Directeur de la publication : **Roger BRIENS**

Responsable de la rédaction et conception : **Christine DEMEULIER**

Impression : **Granville Repro** à Saint Pair-sur-Mer – tél : 02 33 49 74 87

Tirage : 800 exemplaires

Mairie

59, rue des Pommiers - 50400 SAINT PLANCHERS - Tél. : **02 33 51 67 10** / Fax : **09 70 32 07 58**

Courriel : mairie.stplanchers@wanadoo.fr - Site internet : www.mairiestplanchers.fr

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi et vendredi après-midi de 14h00 à 18h00
Jeudi matin de 10h00 à 12h00

Permanence des Elus

M. Roger BRIENS	Maire	Vendredi après-midi sur rendez-vous
M. Alain QUESNEL	Maire Adjoint	Vendredi après-midi (de 14 h à 16 h)
Mme Dominique THOMAS	2 ^{ème} adjoint	Jeudi matin (de 10 h à 12 h)
M. Rémi SILANDE	3 ^{ème} adjoint	Lundi après-midi (de 14 h à 16 h)
Mme Angélique VOËT	4 ^{ème} adjoint	

Site scolaire

Directeur : Mme Karine BOUCEY - (journée de décharge : le mardi)

02 33 51 68 62

Effectifs : 121 élèves répartis sur 6 classes

Équipe enseignante :

Mme Yvette **COIGNET** (TPS-PS-MS) 23 élèves - ATSEM : Edwige **MAUSSION** - Carole **AMAURY**

Mme Marie-Ange **THOMAS-BALART** (MS-GS) 24 élèves - ATSEM : Catherine **REBILLON**

Mme Nolwenn **POSTAIRE** (CP) 16 élèves

Mme Blandine **SENECHAL** (CP-CE1) 16 élèves

Mme Catherine **DUPONT** (CE2-CM1) 21 élèves

Mme Karine **BOUCEY** / décharge Mme Sandrine PEILLEX (CM1-CM2) 21 élèves

Infos site scolaire : <http://www.etab.ac-caen.fr/ecole-publique-de-saint-planchers>

Services Péri et Extrascolaires

Restauration scolaire : Sophie **ALLAIN** - Katia **LEVAVASSEUR** - Laetitia **DJILLALI** - Victor **MICHEL**
Marion **MONGET** — Pauline **MONGET** — Sarah **RIANT**

Garderie : Ouverture de 7 h 15 à 8 h 35 et de 16 h 30 à 18 h 30

02 33 51 43 06

Laetitia **DJILLALI** - Carole **AMAURY** - Marion **MONGET** - Pauline **MONGET**

ALSH : Ouverture de 7 h 30 à 18 h 30

02 33 51 43 06

Les mercredis et pendant les vacances scolaires (fermé les 3 premières semaines d'août et une semaine à Noël)

Laetitia **DJILLALI** - Marion **MONGET**

Courriel : alshstplanchers@orange.fr - Tél. : **02 33 51 67 10 (mairie) / 02 33 51 43 06 (ALSH)**

Services à la personne

➤ **Association OSE** (Objectif Solidarité Emploi) Rue du Mesnil - 50400 GRANVILLE

Propose divers travaux (bricolage, jardinage, etc.), aide au déménagement, services à la personne, panier légumes

Réduction d'impôts 50% du montant de vos factures. Renseignements : Tél. : **02 33 90 66 00**

➤ **Aide à domicile**

La fédération **ADMR** (Association du service à Domicile de la Manche) : **02 33 51 67 10**

Portage de repas : Mme Muriel **LE BACQUER** : **06 30 80 21 52**

➤ **CCAS** (Commission Communale d'Action Sociale) - Mairie de Saint Planchers - 59, rue des Pommiers

Tél. : **02 33 51 67 10**

➤ **SIAS** (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale) - 766, avenue des Matignons - 50400 GRANVILLE

Tél. : **02 33 50 74 40**

Le SIAS a fêté ses 20 ans cette année. L'épicerie sociale a ouvert ses portes aux habitants et aux bénéficiaires le vendredi 27 septembre 2019 pour présenter ses locaux et ses différentes activités.

La collecte annuelle aura lieu les 3 et 4 avril 2020. Nous avons récolté 10,540 tonnes l'an dernier.

Numéros utiles

Appel d'urgence depuis un portable : 112

Appel d'urgence depuis un poste fixe :

- . Gendarmerie / Police → **17**
- . Pompiers → **18**
- . Samu → **15**

Cabinet de soins infirmiers de S-Planchers : Mmes Fabienne **RIVIERE** et Claire **GUIDOUX** - Tél. : **02 33 90 15 13**

Présence Verte (téléassistance) - Contact : Mme Dominique **THOMAS** - Tél. : **02 33 51 67 10** (Mairie)

Guichet unique Petite Enfance :

Maison de la Petite Enfance - 395, rue du Saussey - 50400 GRANVILLE - Tél. : **02 33 69 20 60**

Courriel : servicepetiteenfance@granville-terre-mer.fr

RAM (Relais Assistantes Maternelles) :

Tél. : **02 33 69 20 60** / Fax : **02 33 69 20 69**

DECHETERIE / Village de « Mallouet » à GRANVILLE Tél. : **02 33 91 92 60**

Ramassage des Ordures ménagères le jeudi matin

Ouverte du lundi au samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Fermée les jours fériés et le jeudi d'octobre à avril

Tout dépôt sauvage de déchets est considéré comme une infraction susceptible de faire l'objet d'une contravention pouvant aller de 35 € à 1 500 €.

TRANSPORTS

MANEO (service de proximité) – Appel gratuit au **0800 150 050**

Réservation la veille de votre départ avant 16 h, le véhicule MANEO viendra vous chercher à domicile.

Transports scolaires MANEO :

Les transports scolaires et les lignes interurbaines Manéo sont gérés, depuis le 1^{er} septembre 2017, par la Région Normandie. Pour les inscriptions, rendez-vous sur le site transports.normandie.fr

Contact : 02 22 55 00 10 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h45 et de 13h30 à 18h30

Par mail : transports50@normandie.fr

Transports solidaires :

La MSA et l'association « la Croisée » proposent un service de transport assuré par des bénévoles. Toutes les personnes (sans moyen de locomotion), non imposables sur le revenu et adhérentes à l'association peuvent en bénéficier.

Contact : M. Jean-Marie VERON, coordonnateur du groupe de bénévoles au 06 86 75 11 12

Mme Delphine DESMARS, présidente de la Croisée au 02 33 50 96 06

Taxi BEAUDET : une nouvelle activité depuis le 17 juin 2019 avec un emplacement réservé sur le parking « rue des Pommiers » (près du calvaire)

Contact : M. BEAUDET au 06 61 74 17 75

Réservation en ligne : tiny.cc/resataxi

Email : contact@taxibeaudet.fr

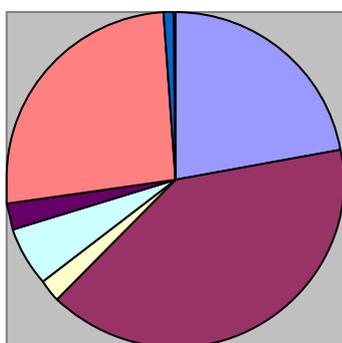
Urbanisme

RAPPEL : Toute modification structurelle et/ou visuelle concernant : clôture, abris de jardin, velux, ravalement, changement de destination d'un local, agrandissement, doit faire obligatoirement l'objet d'une demande auprès du service urbanisme de la Mairie. Les modifications effectuées sans un accord préalable pourront être sanctionnées.

BUDGET 2019

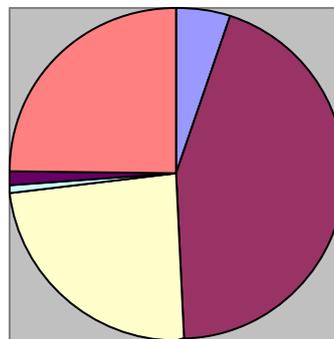
Fonctionnement = 1 298 068 €

Dépenses



charges à caractère général
charges de personnel
atténuation des produits
autres charges gestion courante
charges financières
virement section investissement
dotations aux amortissements

Recettes

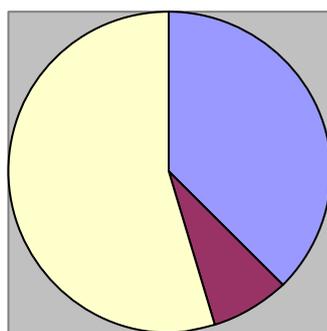


produits des services
impôts et taxes
dotations et subventions
autres produits de gestion
atténuation de charges
excédent reporté

Charges à caractère général	288 020	22,2 %	Produits des services	70 250	5,4 %
Charges de personnel	517 500	39,9 %	Impôts et taxes	568 909	43,8 %
Atténuation de produits	28 500	2,2 %	Dotations et subventions	307 966	23,7 %
Charges de gestion courante	77 200	5,9 %	Autres produits de gestion	7 500	0,7 %
Charges financières	34 320	2,6 %	Atténuation de charges	21 000	1,6 %
Virement section investissement	338 000	26 %	Excédent reporté	322 443	24,8 %
Dotations aux investissements	14 528	1,2 %			

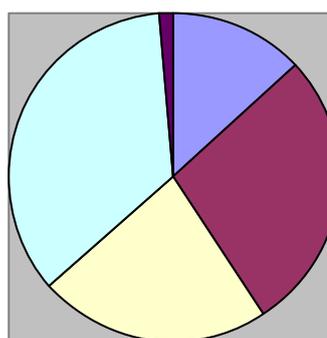
Investissement = 959 790 €

Dépenses



dépenses 2018 à réaliser
remboursement capital emprunts
investissements

Recettes



excédent investissement reporté
FCTVA, taxe aménagement et excédents capitalisés
subventions
virement section fonctionnement
opérations d'ordre

Dépenses 2018 à réaliser	358 473	37,4 %	Excédent d'investissement reporté	127 056	13,2 %
Remboursement capital emprunts	75 059	7,8 %	FCTVA, taxe aménagement et excédents capitalisés	264 373	27,5 %
Investissements	526 258	54,8 %	Subventions	215 833	22,5 %
			Virement de la section fonctionnement	338 000	35,2 %
			Opérations d'ordre	14 528	1,6 %



Réfection du chemin de l'Aumesnil (juin 2019)



Réhabilitation du poste de refoulement sous maîtrise d'œuvre du SMAAG (juin 2019)

Initialement installé pour desservir la Provostière, le poste de refoulement s'avérait insuffisant pour une extension sur la Moinerie et Saint Aubin-des-Préaux.

ZAC du Theil

Deux réunions publiques d'information ont eu lieu à la salle des fêtes de SAINT-PLANCHERS : la première le 22 janvier 2019 et la deuxième le 17 septembre 2019. L'objet de ces réunions publiques était de présenter l'esquisse envisagée par la zone d'activités, d'une superficie globale de 23 ha. La communauté de communes a présenté le 22 janvier le projet de construction du Pôle Environnemental qui occupera entre 3 et 4 ha de la zone.

PLUI - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La communauté de communes GRANVILLE TERRE et MER a commencé les études nécessaires à l'élaboration du PLUI, mais également du Programme Local de l'Habitat (PLH), du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI), du Diagnostic Agricole, ainsi que de l'évaluation environnementale accompagnant ces projets. La durée globale pour l'élaboration est de 5 à 6 années.



*Nous bâtissons votre rêve...
inventez, l'histoire qui va avec !*

CHERBOURG
02 33 53 42 40

SAINT-LÔ
02 33 57 97 00

COUTAINVILLE
02 33 07 66 61

GRANVILLE
02 33 91 06 00

YQUELON
02 33 59 49 11

AVRANCHES
02 33 61 58 02

Taxi BEAUDET

Le conseil municipal de Saint-Planchers, lors de sa séance du 11 mars 2019, a décidé de créer une autorisation pour un emplacement de stationnement taxi.

Monsieur Gilbert BEAUDET a pu mettre en place son activité de taxi le 17 juin. L'emplacement réservé à son véhicule, une Renault Scenic, est situé au bout du parking de la rue des Pommiers, près du calvaire. Si vous avez besoin de ses services, contact par téléphone au 06 61 74 17 75 ou par mail : contact@taxibeaudet.fr.



M. Roger BRIENS, maire et M. BEAUDET

Le Relais du Theil



M. et Mme MANTELET, les nouveaux gérants du Relais du Theil, vous proposent différents services : restaurant (repas du midi ou plats à emporter sur commande) – bar – tabac – presse.

du lundi au jeudi : 7h30 à 20h00
le vendredi : 7h30 à 19h00
fermeture le week-end et jours fériés
tél : 02 33 51 02 46 ou 06 63 80 01 39

**Nous sommes disponible pour organiser vos repas de famille (communions, anniversaires...), repas de comité, des fêtes...
Groupes....Possibilité de privatiser la grande salle pour toutes vos occasions.**

Formule à 12€30 buffet d'entrée-plats du jour-fromage-dessert-boisson-café.
Repas à thème 1 vendredi par mois...téléphoner pour réserver

Grand parking avec entrée au restaurant, salle de 100 couverts que nous pouvons moduler à la demande, petite salle de 25 couverts en toute discrétion...accueil des personnes à mobilité réduite.

patrice.mantelet@gmail.com ou lerelaisduthheil@gmail.com

Nous vous proposons une cuisine élaborée chaque jour avec des produits frais et locaux. Des spécialités du Nord, des spécialités Normandes...

**A Venir
Petite épicerie de Ch'Nord**

Nous allons vous proposer des produits du Nord afin de découvrir notre région (bêtises de Cambrai, Chuques du Nord, Gaufrettes amusantes, Gaufrettes fourrées du Nord, Bières de Ch'Nord,....

Lieu dit le Bas Theil
604 Le Bas Theil 50400 Saint Planchers



Déjections canines

Extrait de l'arrêté N° 2014-057 interdisant les déjections canines sur le domaine public communal :

Article 1^{er} : les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, et ce par mesure d'hygiène publique. il est fait obligation à toute personne accompagnée d'un animal de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de leur animal. »

Article 2 : en cas de non-respect de l'interdiction édictée à l'article 1, les infractions au présent arrêté seront passibles d'amendes prévues au Code Pénal pour les contraventions de 2^{ème} classe.

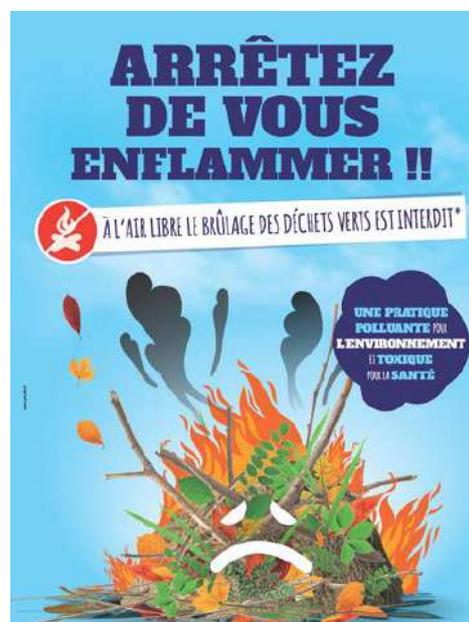
Les aboiements de chiens, nuisances sonores relèvent du code de la santé publique (décret du 31 août 2006). Les propriétaires d'animaux sont encouragés à prendre toute mesure propre à préserver la tranquillité du voisinage et veiller à éviter que ceux-ci n'aboient de façon intempestive.

Brûlage de végétaux

Arrêté permanent préfectoral du 08 février 2005 réglementant le brûlage des végétaux :

Article 1^{er} : le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux persistants (végétaux à feuillages persistants – opposé à caduc – comme par exemple buis, cèdres, chênes verts, houx, lauriers, lierres pins, thuyas ...), de tonte et de fauche est interdit en tout temps.

Article 2 : le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux dont le diamètre est supérieur à 7 cm est interdit. Le brûlage des végétaux issus des espaces verts des particuliers, des collectivités territoriales et des entreprises est interdit.



BRUITS de voisinage



Bruits de voisinage

Le bruit constitue une préoccupation majeure et, de simple désagrément, est devenu un problème de santé publique. Il s'étend de plus en plus sur les périodes de repos nocturne et de fin de semaine.

Arrêté préfectoral du 27 mars 1997 réglementant certaines activités bruyantes :

Article 2 : les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de	8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
Les samedis de	9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de	10h00 à 12h0

Nous vous rappelons qu'il y a lieu de procéder à l'élagage des branches qui surplombent la voie communale ou qui débordent le domaine routier, le long des parcelles dont vous êtes propriétaires ou que vous exploitez.



La commune s'engage pour l'environnement.

La commune de Saint-Planchers a adhéré à la Charte bas-normande des espaces publics, niveau 3, développée par la FREDON de Basse-Normandie. Cette charte comporte 3 niveaux d'engagement. Elle a pour but d'inciter les collectivités à traiter mieux, puis traiter moins pour enfin, ne plus traiter du tout.

La commune n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis 2 années, hors produits bio-contrôle. Nous avons engazonné les grandes allées de l'ancien cimetière et récupéré le gravier que nous avons étalé entre les tombes

Enfin, nous avons recherché des solutions et choisi le principe de désherbage à l'eau chaude. Après avoir vu plusieurs démonstrations, la commune a fait l'acquisition en juillet 2019, d'un désherbeur thermique à vapeur d'eau (désherbage à 120° par micro-gouttelettes). C'est une méthode de désherbage écologique. L'eau chaude descend aux racines.

La machine est montée sur portage de tracteur avec l'alimentation électrique de celui-ci et nous utilisons l'eau de récupération avec une capacité de 500L.. Ce matériel est facile d'utilisation. Nous avons pu déjà voir le résultat pour la voirie.



Les élections municipales se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 rappelle que, pour pouvoir participer aux prochaines élections, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales le 7 février 2020 au plus tard.

Les listes électorales utilisées pour ce scrutin seront extraites du répertoire électoral unique (REU) tenu par l'Insee. Issue des [lois du 1er août 2016](#), ce nouveau système de gestion des listes électorales est entré en vigueur le 1er janvier 2019.

Pour l'électeur, le principal changement est la possibilité qui lui est donnée de s'inscrire plus tard sur les listes électorales les années d'élection. Avant, la date limite de dépôt d'une demande d'inscription était fixée au 31 décembre. Depuis le 1er janvier 2019, les citoyens ont jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin pour effectuer une demande d'inscription en mairie. Cela nous ramène, pour les municipales 2020, au 7 février 2020.

Design Constructions & associés

CONSTRUCTEUR

DE MAISONS INDIVIDUELLES

Ensemble, imaginons de nouvelles perspectives

CONSTRUCTION # EXTENSION # RÉNOVATION

Retrouvez nos créations sur notre site internet

GRANVILLE
02 33 50 50 97

AVRANCHES
02 33 48 63 41

SAINT-MALO
02 99 19 98 64

www.designconstructions.com

Maison
GUÉRIN
depuis 1922

Services funéraires
Marbrerie • Contrat obsèques

GRANVILLE contact@pfguerin.com
www.maison-guerin.fr

T : 02 33 50 10 17



Travaux publics & carrières

Terrassement / Aménagements extérieurs
Enrochement / Déconstruction / Dépollution

Une approche environnementale
sur tous les chantiers

LTP LOISEL SAS

La Tourelle - 50370 Brécey
☎ 02 33 48 71 55 - ltp@tp-brecey.fr

Cegelec

CEGELEC MANCHE

ZI DU MESNIL

BP 10723

50407 GRANVILLE CEDEX

Tél : 02 33 91 31 00

Fax : 02 33 91 31 29

le Hameau de la Grenière
SAINT-PLANCHERS

à 5 minutes de Granville

**TERRAINS
VIABILISÉS
À PARTIR DE
31 000 €**

NOUVELLE PHASE



NA

NORMANDIE
AMÉNAGEMENT

02 31 35 10 20
www.normandie-amenagement.com

Un habitant de Granville Terre et Mer produit 368 kg de déchets par an (recyclables et non recyclables, hors déchèterie) ce qui est au-dessus de la moyenne nationale.

Tous les déchets ne se jettent pas au même endroit, déchèterie, conteneurs de tri, composteur, sac ordures ménagères, à chaque déchet une solution.

PETIT RAPPEL :

La déchèterie : Les déchets ne pouvant se mettre dans la poubelle d'ordures ménagères de par leur volume ou leur dangerosité doivent absolument être déposés en déchèterie. C'est le cas par exemple des pots de peinture, des batteries ...

Les bornes textile : vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison sont des déchets qui peuvent avoir une seconde vie.



Les conteneurs de tri : jaune ou vert, pour emballages ou pour le verre, les conteneurs de tri sont présents un peu partout sur le territoire et sont là pour recueillir tous vos emballages recyclables.

Le compostage : les déchets organiques fermentescibles peuvent être mis de côté dans un composteur ou en tas, ainsi que les déchets verts du jardin afin d'obtenir leur transformation en terreau pour le jardin.

Le service déchets Granville Terre et Mer met à disposition des composteurs (420L ou 800L) pour 10 euros.

Les déchets déposés dans les sacs poubelles ordures ménagères sont collectés chaque semaine en porte-à-porte par un camion et sont destinés à l'enfouissement. AUCUN tri n'a lieu pour en extraire les déchets recyclables.

Vous l'aurez compris, TRIONS mais TRIONS mieux ! Pour vous aider, les consignes de tri sont apposées sur chaque conteneur de tri ou sur le guide du tri disponible en mairie, à l'accueil de la Communauté de communes, à la déchèterie ou sur le site www.granville-terre-mer.fr.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service déchets au 02 33 91 92 60

La carte de déchèterie est obligatoire pour se rendre en déchèterie, un justificatif de domicile ainsi qu'une pièce d'identité vous seront demandés pour sa délivrance.

Une Recycle-quoi ?

Une Recyclerie : un espace de réemploi où tous les objets ou matériaux en état d'être réutilisés sont déposés, remis en état, et revendus. Le tout, avec un beau projet social : insertion professionnelle, prix modulés pour les plus démunis d'entre nous, espace de rencontres, ateliers et bénévolat.

N'oublions pas non plus le projet environnemental : c'est une belle occasion de réduire les volumes de déchets enfouis et de limiter la consommation en ressources naturelles en achetant d'occasion.

Joindre les forces

Ce projet est né des idées du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS - composé de 7 communes dont Yquelon), de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer et de l'association Ose Environnement.

A force de travail commun, l'association Ose Recyclerie a été créée en janvier 2019 et porte le projet. Le SIAS a transmis la Banque du Meuble à la Recyclerie.

Comment ça fonctionne ?

Suivez moi : je suis un canapé, un vase, un tapis, un tournevis, une machine à laver, un sac à main, un T-shirt, un ordinateur, un vélo ou une armoire et je suis en bon état. Personne ne m'utilise depuis longtemps, mais peut être que quelqu'un a besoin de moi... On me dépose délicatement à la Recyclerie à Yquelon (le matin), dans le local Réemploi de la déchetterie de Mallouet où on vient me chercher directement chez moi si nous sommes beaucoup d'objets ! Me voilà à la recyclerie. On me nettoie, on me remet une poignée s'il en manque une, vérifie si j'essore toujours aussi bien, on me refait une beauté avec la peinture. Ce sont les bénévoles et salariés qui effectuent ce travail. Me voilà propre et beau ! Direction le magasin. Je vois passer des personnes heureuses d'acheter moins cher, d'autres qui cherchent des pièces de collection, des personnes qui cherchent à acheter d'occasion... Voilà mon futur propriétaire, je vais pouvoir re-servir.



Plus qu'un magasin ?

Effectivement, je constate qu'il y a un lieu de rencontre ! Un espace avec des ateliers réguliers, des outils à disposition, des gens qui s'entraident. Les personnes apprennent à repeindre un meuble, à réparer une cafetière, à changer le tissu d'un abat jour, ils semblent éviter à des objets qui étaient plus moches que moi de partir à la poubelle...

Quand est-ce ouvert ?

La boutique est ouverte les mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h. Retrouvez-nous au 788, avenue de l'Europe à Yquelon (entre Biocoop et La Maison du Teck – Rond point de M Bricolage)

Et pour déposer ?

A Tri Marrant, le mercredi, jeudi, vendredi matin de 10h à 12h30 et dans le conteneur Tri Marrant à la déchetterie de Mallouet. Les tout petits dépôts (un sac, un carton) peuvent être faits pendant les ouvertures de la boutique.

Pour en savoir plus...

- > Rendez vous sur la Page Facebook Tri Marrant Ose Recyclerie (que l'on peut consulter même sans avoir de compte),
- > Sur cette même page, en cliquant sur « s'inscrire » vous vous abonnez à la newsletter
- > Sur www.tri-marrant.fr
- > En téléphonant au 09 87 72 66 96

A bientôt !



C'est avec un petit pincement au cœur que nous voyons partir en retraite deux de nos employés communaux.

Madame **Colette POIRIER MARTIN** est entrée dans la commune le 05 août 1991 et a assuré sur 17 années de service les diverses fonctions de surveillance de la cantine et de préparation des repas le mercredi, agent d'entretien de l'école maternelle, la mairie, la salle des fêtes et l'église.

Monsieur **Jacques PICOT**, connu par tous sous le nom de « Jacky », est entré en service dans la commune le 1^{er} juin 1991 en tant qu'agent technique pour l'entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments communaux. Nous leur souhaitons une retraite bien méritée...



La fin de l'année scolaire 2018-2019 marque aussi le départ en retraite de Monsieur **Christian THERAUD**, directeur de l'école Henri Dès. Arrivé dans la Manche en 2002, après avoir enseigné à Saint Pierre-Langers et Jullouville, il rejoint l'équipe enseignante de Saint-Planchers. Il exercera les fonctions de Directeur, tout en ayant la responsabilité de la classe de CM2, à partir de septembre 2006.



*Monsieur Christian THERAUD nous laissera
13 années de souvenirs ...*



*La relève est assurée par Madame Karine BOUCEY
qui laisse derrière elle 17 années de direction au
RPI de Genêts – Dragey - Saint Jean le Thomas.*

Un Orchestre à l'École

Dans le cadre de la saison musicale 2018-2019, l'Orchestre Régional de Normandie a poursuivi le développement de son projet *Un orchestre à l'école* à destination des élèves des écoles primaires de la région Normandie.

L'objectif était de réunir des enfants chanteurs et des musiciens professionnels pour un concert au sein de la commune de l'école. Quatre écoles du département du Calvados et deux écoles du département de la Manche (Saint-Planchers et Parigny), soit plus de 900 élèves et enseignants ont répondu favorablement à cette expérience.



L'Orchestre Régional de Normandie,
les élèves de l'école Henri Dès
l'équipe pédagogique
ont le plaisir de vous inviter
à venir les écouter
le mardi 7 mai 2019
salle du Héral
à Granville
à 18h30

Carton d'invitation personnalisé par un dessin des élèves

Les musiciens de l'Orchestre Régional de Normandie, cinq instrumentistes vents dirigés par le chef d'orchestre Johannes Le Pennek, ont ainsi finalisé ce projet en accompagnant les élèves lors d'un concert de restitution en présence des parents et élus locaux.



Photo Ouest France

Les enfants de l'école Henri Dès ont répété toute l'année sur une bande-son préparée spécialement par un arrangement avec les musiciens, 12 chansons sur le thème de la mer.

Les 125 enfants et leurs enseignants ont été vivement applaudis par les familles et bon nombre d'élus, lors du concert présenté dans la salle de Héral à Granville le mardi 7 mai 2019.

Depuis mars 2019, l'accueil de loisirs se nomme « **les Marsupiaux** ». Afin de concrétiser ce projet, une mosaïque à l'effigie du centre est en cours de réalisation.

Cette année, l'équipe encadrante était constituée de Laëtitia DJILLALI (directrice et référente des 3-6 ans), de Marion MONGET (référente des + 6 ans) et durant les vacances, un renfort de l'équipe avec Camille POISNEL et Chloé CHOISNET.

Nous avons aussi accueilli dans le cadre de leur BAFA, plusieurs jeunes dont Lola BEUDIN, Flavie L'HOTELIER et Matéo LE GALL.

Diverses activités ont été proposées comme sortie cinéma, visite des jardins de Brocéliande, sortie au zoo de Cerza, participation au spectacle du Téléthon, activités en commun avec les résidents de la MAS et un tas d'autres

...



Pour la 2^{ème} année cet été, une vingtaine d'enfants sont partis en mini-camp multisports (canoë kayak, escalade, tir à l'arc VTT...) qui s'est déroulé à la base nautique de Condé-sur-Vire



Une fois de plus, ce enfants attendent celui impatience ...

camp fut un succès. Les de l'année prochaine avec



Cette année encore, Michelle CREPIEUX, Dominique THOMAS et Martine WILLE, accueilleront leurs petits acteurs le jeudi à 16h30. Les répétitions commenceront le 14 novembre 2019 la pièce qu'elles ont écrit « Du Rififi chez les fantômes ».

Vous fera peut-être trembler ...



Notre troupe d'ados voit partir Victoria, Marine, Anaïs et Joseph, mais nous retrouvons des petits nouveaux. Nous vous inviterons à une visite de musée originale. Les répétitions commenceront le mercredi 13 novembre 2019.

Le spectacle aura lieu les 3 et 4 avril 2020 pour les petits – les 3,4 et 5 avril 2020 pour les Ados, à la salle de Saint-Jean-des-Champs.

Théâtre « le Feu aux Planches »

Membres du bureau

Nicole ALEXIS	: Présidente	Michelle CREPIEUX	: Vice-présidente
Maryvonne BERTRAND	: Trésorière	Christian LEPROUST	: Trésorier adjoint
Manon LEMAITRE	: Secrétaire	Gérard AUPINEL	: Secrétaire adjoint

Cette année, nous avons fait appel au talent d'un nouvel auteur dont c'était la première pièce, Gilles Pellan. Grâce à lui, vous avez assisté aux difficultés rencontrées par Jean Alexandre avec sa femme, Sabine qui, après 15 ans de mariage, n'est toujours « pas prête » ! Gilles Pellan est d'ailleurs venu avec toute sa troupe assister à notre spectacle.



Gilles PELLAN et les deux troupes

Comme chaque année, nous partagerons nos bénéfices entre l'Association de Parents d'élèves de Saint Planchers, l'Épicerie Sociale, et le Secours Populaire.



L'an prochain, nous nous efforcerons de toujours vous offrir un grand moment de bonne humeur.

Mais, ATTENTION , faute de salle pour vous recevoir, nous ne jouerons qu'un seul week-end : les 3, 4 et 5 avril 2020, à la salle des fêtes de SAINT JEAN DES CHAMPS où nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux.

La mise en vente des billets commencera au mois de mars 2020. Pour tous renseignements et réservations,
[Vous pouvez contacter Nicole ALEXIS au 02 33 50 52 14 ou Maryvonne BERTRAND au 02 33 90 75 83.](#)
[Rendez-vous en 2020.](#)

Autour du tricot

L'association se réunit tous les jeudis de 14 heures à 17 heures dans une salle auprès des vestiaires de foot.

Nous partageons un bon moment autour du tricot avec échanges de modèles, de conseils...



Pour tout renseignement, s'adresser à Jacqueline LE DOEUFF au 06 62 07 46 68

L'assemblée générale aura lieu le jeudi 16 janvier 2020 à 17 heures.



www.laurentlemaitre-renovation.fr
secretariat@lemaitre-reno.fr

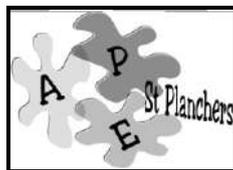
10 Rue Gustave Flaubert
50320 ST JEAN DES CHAMPS

- 02 33 50 62 70 -

Rénovation - Aménagement - Maintenance



Vie associative



Président : Laurent LENOIR
Trésorière : Manuella LENOIR
Secrétaire : Anaëlle De Combarel

Vice-Présidente : Caroline BOYER
Trésorière adjointe : Karine LEJAMTEL
Secrétaire adjointe : Manon MERLOT

L'Association des Parents d'élèves de l'école Henri Dès est une association dont tous les parents d'élèves sont "membres d'office". Elle a pour but de financer des activités et sorties dans le cadre scolaire offertes aux enfants.

L'ensemble du Bureau de l'association a été renouvelé cette année. D'autres projets complémentaires aux existants se mettent en place.

Nous souhaitons pour cette année scolaire 2019/2020 que l'APE soit une association conviviale, dynamique et fédératrice entre l'ensemble des parents d'élèves et l'équipe enseignante et ce, dans le souci unique du Bien Être de nos enfants à l'école.

Pour cette année scolaire, nous maintenons les manifestations qui ont eu un grand succès.

- Les viennoiseries du dimanche livrées à domicile.... Ça vous tente !?
- Portage à domicile du petit déjeuner aux parents d'élèves tous les dimanches avant les vacances scolaires.
- Vente de sapins de Noël.
- Un grande soirée le samedi 28 mars 2020.
- Une fête de l'école pour clôturer l'année scolaire autour d'une journée sportive et ludique en partenariat avec l'équipe enseignante.

L'un de nos principaux objectifs cette année est de privilégier les échanges et les partenariats avec les acteurs et les producteurs locaux de notre belle région.

Dans ce sens, des opérations récurrentes comme la vente de chocolats de Noël se fera en partenariat avec Monsieur Nicolas Alleaume, entreprise « 4 à Cinq », producteur de biscuits et chocolats BIOS localisé à Saint Aubin des Préaux.

Toujours dans l'esprit de la participation active des producteurs locaux, l'APE a mis en place un partenariat avec la ferme de Chèvre Rit sur la vente de paniers surprise composés de produits BIO (produits laitiers, légumes, fromage de chèvre, pain, chocolats et biscuits...)

Pour la photo de classe, nous avons fait appel à un professionnel local de Granville : Mr Delauney Norbert qui a su nous apporter de la nouveauté ainsi qu'une qualité de photo sans égal.

De nouvelles opérations sont en préparation afin de continuer à maintenir cette dynamique entre les parents, les enseignants et les élèves.

L'équipe APE.



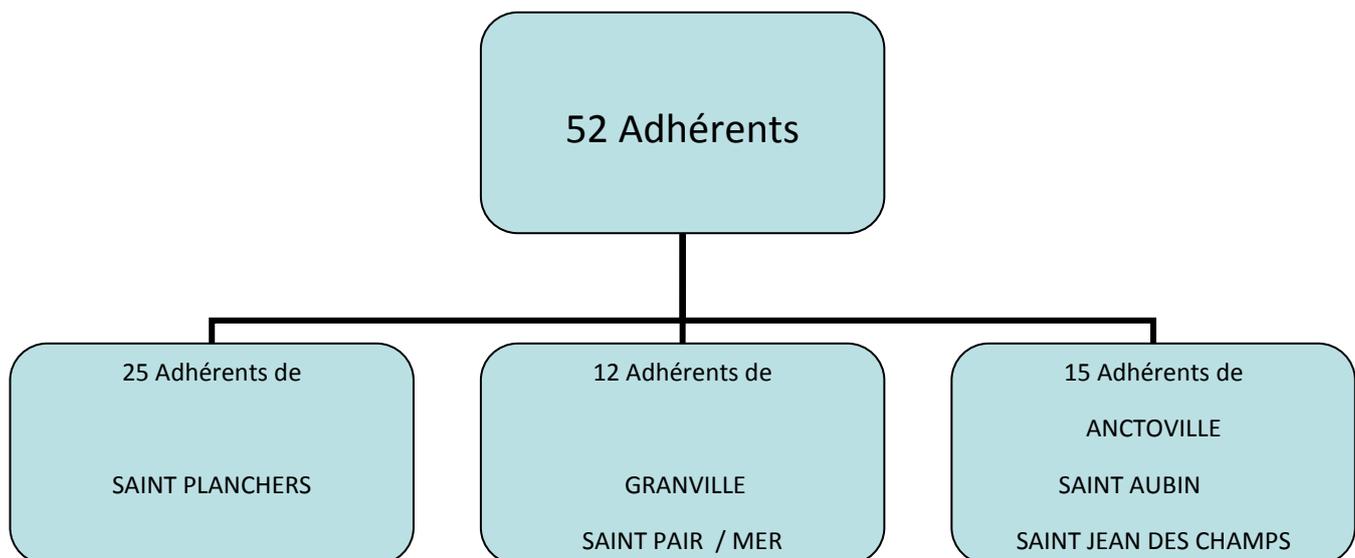
A.G.V.

Association de Gymnastique Volontaire

Les cours de gymnastique sont assurés le mercredi de 19h40 à 20h40 par Laurence DI MASCIO et les cours de ZUMBA par Marion ROGER le jeudi de 20h à 21h.

Nous comptons à ce jour 52 adhérents dont 25 pancratiens.

Répartition du nombre d'adhérents par commune :



Contacts et renseignements : **Céline** 02 33 91 63 50 ou **Valérie** 02 33 91 92 14

Site internet : <https://gymssaintplanchers.wordpress.com>

Depuis 20 ans, l'association œuvre à la connaissance et la conservation de l'environnement naturel rural, elle organise des activités de protection et d'embellissement ainsi que des activités culturelles et de loisirs.
Elle a rassemblé pour l'année 2019: 80 adhérents.

Les principales activités Nature et Loisirs en 2019 :

- La marche du 1er lundi du mois : rendez-vous 14h15 parking du bourg.
- Fête des plantes de la Saint Pancrace (le deuxième dimanche de Mai)
- Visites de jardins remarquables le 3 juin
- Randonnée autour de Tomblaine le 14 septembre
- Chantier d'automne au chemin de la Sacquerie avec le renfort des scouts de France



Pour participer à nos activités, retrouvez-nous lors de l'assemblée générale: **le mardi 14 janvier 2020**
à la salle des fêtes de Saint Planchers à 20h15. Nous y décidons des actions à entreprendre, définissons le calendrier de nos manifestations, et clôturons par le partage de la galette des rois.

Pour plus d'informations : visitez notre site internet: <http://nature-loisirs.wifeo.com/>
Pour nous contacter: nature.loisirs.asso@gmail.com ou : 06 04 01 15 16

Absolutely Country



Chaque lundi, les danseuses de l'association Absolutely Country et Madison apprennent des danses en ligne sans partenaire pour thé et repas dansant.



En octobre 2019, certaines se sont réunies un samedi soir à Villedieu-les-Poêles lors d'un repas dansant, où elles ont eu la possibilité de réviser les nombreuses danses en ligne apprises au cours de l'année.

Présidente : **Danielle HILAIRE** au 06 33 55 86 26

Courrier : danielle.hilaire@orange.fr

Comité de jumelage

Nous avons été accueillis chaleureusement à Longchaumois le week-end du 30 mai au 02 juin 2019. Nous avons découvert les paysages magnifiques du Jura ainsi que des métiers oubliés comme la fabrication de montures de lunettes qui se faisait dans les fermes...



Notre vide-grenier a connu une bonne fréquentation semblable aux années précédentes. Le prochain aura lieu le 02 aout 2020, réservation à partir de juin au **02 33 90 71 60** et au **02 33 51 64 43**.

La prochaine assemblée générale aura lieu le vendredi 31 janvier 2020 à 20h30 à la salle des fêtes

**Fleuriste
Anne Freret**

39 place de Gaulle
SAINT-PAIR-SUR-MER
02 33 50 26 15

7 Avenue Marechal Leclerc
JULLOUVILLE
02 33 91 71 07

www.fleuriste-annefreret.com

LAMPE BERGER
POINT A LA LIGNE
BLF BOUGES LA FERRASSIÈRE
Boudot Education
Click & Collect
f Instagram

Club du Gai Jeudi

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois à 14h00 : randonnées pédestres, jeux de société, carte, triomino, scrabble.....
Goûter offert après les activités.

Les anniversaires sont fêtés tous les trimestres avec un cadeau à chacun.

Un lundi sur deux : groupe de chant à **14h00** animé par Arlette BLANCHERIE.
Animation en maison de retraite accompagnée par l'accordéoniste Yves HERVE.



Jeudi 7 mars 2019 : après-midi Crêpes : jeux, chants et ...déguisements.

Repas le 6 avril : le Gai Jeudi s'amuse et se déguise..

Samedi 22 juin : pique-nique dans la belle campagne de Saint-Planchers, un très bon moment avec les amis du « Tir à L'Arc »

Lundi 29 avril : voyage à La Bourbansais.

Jeudi 12 septembre : voyage Sud Manche, Le Teilleul. Visite guidée de la fabrication d'andouilles Jacky Leduc.

Visite guidée de la biscuiterie de Lonlay, l'abbaye et le musée de la poterie de Ger.

Groupe de chant animé par Arlette Blancherie : les Herbiers à St-Nicolas de Granville. Participation par deux adhérents au concours organisé par la Fédération des retraités de la Manche.

Participation du Gai Jeudi organisée par la fédération des retraités de la Manche sur la Costa Brava, 16 personnes de St-Planchers.

Contact : Jean-Marie VERON, président - Tél. 06 86 75 11 12





Nos activités en salle



Séance Découverte lors de l'opération La Chasse au Féminin.



Entraînement en Partenariat avec La Compagnie des Archers Bréhalais.



Les archers bréhalais s'essaient à l'arc traditionnel.



L'Association a remis 350 kg de bouchons à l'association Les Bouchons du Cœur, après une séance de tirs lors de La Chasse au Féminin.

Nos activités sur le Parcours



De nouveaux chasseurs à l'arc venus en Découverte.



Après-midi Découverte pour Le Gai Jeudi.



Rencontre avec les archers de l'Association Manche Chasse à l'Arc.



Visite d'archers allemands de Cologne venus à la découverte de notre Parcours.



Nos actions



Cuisine du gibier (terrines de chevreuil, de sanglier, galantines de pigeon, de faisan).



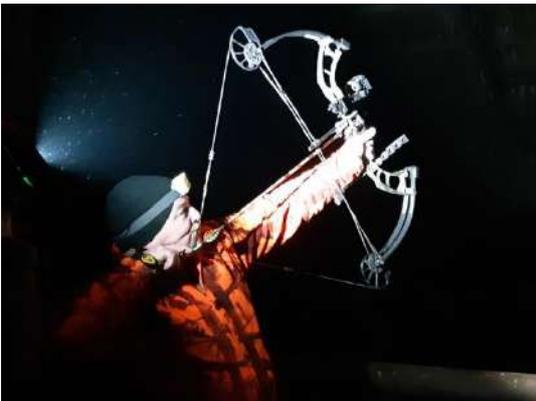
Rencontre du tir à l'arc et de la gastronomie lors des Bouchinades à Mellé (35).



Tir à l'arc pour les chasseurs lors de Ball-trap.

Le petit mot du Président
 Encore une très belle année qui vient de s'écouler avec 2 pages dans le magazine de la fédération de chasse à l'arc ; et plein de nouveautés telles que des partenariats, rencontres (dont à l'international, avec notamment 2 chasseurs à l'arc canadiens qui nous ont permis de découvrir leur mode de chasse dans leur environnement de faune et de flore), des signatures pour de nouveaux territoires, des échanges qui se mettent en place avec d'autres ACA. A l'instar de l'opération La Chasse au Féminin, cette année met en avant la gent masculine avec La Chasse au Masculin, opération associée à la récolte des bouchons (1 sac de bouchons = 1 cadeau). Venez nous rencontrer, tous les vendredis soir à partir de 19:00 à l'ancienne Mairie (06 43 33 91 93 ou acadestplanchers50@orange.fr).

La Chasse



Partenariat avec des agriculteurs pour des tirs de jour et de nuit aux pigeons de ferme ...



... régulation des ragondins dans le cadre de la préservation des cultures.



Les archers sollicités pour la régulation du gros gibier.



Une dizaine de chasseurs invités pour le 1^{er} Chaudron aux lièvres sur le territoire du Président.



Association A.C.N



Octobre 2018 : 16^{ème} **Rallye Régional de la Porte Normande** à Gournay en Bray (76). Au cours de l'ES2, une sortie de route contraint Nicolas LEVILLAIN à abandonner.

Le pilote s'en sort indemne, mais il n'en va pas de même de sa superbe **Peugeot 106 S16** sérieusement endommagée. La saison s'achève donc ici...

Mais rien n'arrête ce véritable passionné !!!

Octobre 2019 : il fait l'acquisition d'une **Renault Clio III RS**, lui permettant de poursuivre sa passion dévorante en catégorie supérieure (F2000/14).

Nantis de cette ardeur débordante, il reprend de nouveau le chemin des compétitions au volant de son nouveau bolide.



Nous le retrouvons au 27^{ème} **Rallye Régional des Boucles de Seine** du 13 octobre 2019 à Pont-Audemer (27).



Un retour timide mais néanmoins enthousiaste, il parvient à la **31^{ème} place au Clt Général** sur 95. (8^{ème} de groupe - 5^{ème} de Classe).



27 Octobre 2019, 17^{ème} **Rallye Régional de la Porte Normande** à Gournay en Bray (76).



Malgré les mauvaises conditions météo, ayant rendu le circuit particulièrement gras, il termine **16^{ème} au Clt Général** cette année sur 77. (3^{ème} de groupe - 3^{ème} de Classe).



3 Novembre 2019, 18^{ème} **Rallye Régional de Beuzeville – Honfleur** (27).



Rallye on ne peut plus périlleux !!!

Les mauvaises conditions météo se sont encore accentuées depuis le week-end dernier, renforçant les dangers pour les pilotes.

Le départ est donné sous une pluie battante et discontinue

rendant l'asphalte de ce parcours épouvantable et très glissant.

Dès la 1^{ère} Epreuve Spéciale, c'est l'immense déception pour Nicolas LEVILLAIN victime d'une sortie de route, heureusement sans gravité pour lui, mais il faudra malheureusement prévoir d'importantes réparations sur le véhicule.



Le 1^{er} décembre prochain se déroulera le 4^{ème} **Rallye Régional de Pont l'Évêque** (14), nous espérons vivement sa participation, parce qu'encore et toujours :

Sa passion ... la compétition !!!

Contact : Président : Nicolas LEVILLAIN ☎ 06.75.01.79.56

L' Amicale des Anciens Combattants de ST PLANCHERS

Bureau

Président

Mr MARIE Christian

Trésorier

Mr HERVE Marcel

Mot du Président

L'Amicale est heureuse de constater qu'à l'occasion des cérémonies commémoratives du 08 mai et du 11 novembre 2019, vous êtes venus en nombre vous souvenir. Nous remercions les participants et particulièrement les enseignants de l'école communale qui ont mobilisé parents et enfants.

A l'occasion des cérémonies, nous rendons hommage aux soldats ou civils, morts sur les champs de bataille, en déportation, ou fusillés. Après avoir cité les noms gravés sur le monument aux morts et observé une minute de silence, la sonnerie aux morts clôture l'appel aux morts.

Le 8 mai nous nous sommes recueillis sur la tombe de la famille Lebailleux (Père, Mère, Fille et Fils) fusillés par les allemands en 1945.



Lettre de Poilus

Parmi les nombreuses correspondances, celle qui suit est signée J-L Cross

Le sous-lieutenant Jean-Louis Cross était originaire de Rieucros dans l'Ariège. Il était fils de commerçant et de receveur des postes.

Sa femme Lucie lui avait donné trois filles dont deux allaient mourir très jeunes de la tuberculose après la guerre. Cross fut blessé le 16 avril 1917 par un éclat d'obus. Il eut la jambe broyée et se réfugia dans un trou d'obus. Là il commença à écrire une carte à sa famille. Mais il mourut, sans doute victime d'une hémorragie, alors qu'il allait en rédiger l'adresse après l'avoir signée. Ses camarades venus un peu plus tard pour le secourir retrouvèrent cette carte entre ses mains et la renvoyèrent à sa famille ainsi que ses papiers militaires.

16 avril 1917

Chère femme et chers parents et chers tous,

Je suis blessé. Espérons que ça ne sera rien. Elève bien les enfants, chère Lucie. Léopold t'aidera si je ne m'en sortais pas. J'ai une cuisse brisée et suis seul dans mon trou d'obus. Je pense qu'on viendra bientôt me sortir. Ma dernière pensée va vers vous.

Des fins tragiques identiques, des milliers familles en ont connues, c'est la raison pour laquelle à l'heure que certains aujourd'hui, n'hésitent pas à saccager les monuments publics à la gloire de ces valeureux combattants, il est important de leur témoigner notre gratitude d'avoir la faculté de vivre libre.

Venez nombreux

Prochain rendez-vous le 08 mai 2020 à 11 heures au monument aux morts de Saint-Planchers

MARIE Christian
Président de l'Amicale des A.C
de St Planchers

Repas des Aînés

Le dimanche 17 novembre, nos anciens ont été invités par la municipalité à se retrouver pour partager un repas. Ce dernier préparé par M. et Mme MANTELET, les nouveaux propriétaires du Relais du Theil a été très apprécié.



Nos deux doyens : M. **Bernard LEMAITRE**, 92 ans et Mme **Fernande LEBAILLEUX**, 98 ans,
Entouré de nos élus :

M. *Alain QUESNEL*, 1^{er} adjoint – M. *Roger BRIENS*, maire – Mme *Dominique THOMAS*, adjointe au Maire

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Bernard LEMAITRE dans la nuit de dimanche à lundi suivant cette journée. Malgré des problèmes de mobilité, il tenait à être présent pour retrouver ses amis. Bernard LEMAITRE était connu dans la commune pour avoir été conseiller municipal à l'époque du maire Rémi Lenoël, il était actif au sein du Club du Gai Jeudi et de l'église.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

LOOKFM RADIO

LE COCKTAIL DE MUSIQUE QU'IL VOUS FAUT

Nouvelle radio en ligne à Saint-Planchers

Tous les jours, animation NIGHT BOX

de 16 h à 23 h avec ODIN

<http://www.lookfmradio.fr>



COMBUSTIBLES
FIOL GASOIL GNR
GRANULÉS CRÉPITO

Luc NICOLLE

TEL 02 33 50 61 01

GRANVILLE
et ses environs

ESSO Fioul
ESSO Motor



SARL **GABRIEL**
sargabriel@aol.fr

BÛCHERONNAGE
BOIS DE CHAUFFAGE
ÉLAGAGE

lieu dit La Fontaine Marie
SAINT MICHEL DES LOUPS
50610 JULLOUVILLE

02 33 70 96 02
06 34 41 19 40



A 5 MIN.

Terre de Feu
0233499024

Direction
VILLEDIEU



RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**